

**Assemblée générale**

Distr. générale
septembre 1998
Français
Original: espagnol

Cinquante-troisième session
Cinquième Commission

Questions renvoyées à la Cinquième Commission**Lettre datée du 15 septembre 1998, adressée au Président
de la Cinquième Commission par le Président de l'Assemblée générale**

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint les décisions adoptées par l'Assemblée générale à la 3e séance plénière de sa cinquante-troisième session en ce qui concerne les questions renvoyées à la Cinquième Commission.

Permettez-moi d'appeler votre attention sur les recommandations relatives à l'organisation de la session qui figurent dans la section II du rapport du Bureau (A/53/250). Ces recommandations ont été approuvées par l'Assemblée générale également, à sa 3e séance plénière.

J'appelle aussi votre attention sur le paragraphe 45 de la section IV et sur le passage pertinent du paragraphe 59 de la section V du rapport concernant l'ordre du jour des grandes commissions.

J'apprécierais vivement votre coopération à cet égard.

(Signé) Didier Opertti

Annexe

Questions renvoyées à la Cinquième Commission

1. Rapports financiers et états financiers vérifiés, et rapports du Comité des commissaires aux comptes (point 111) :
 - a) Organisation des Nations Unies;
 - b) Programme des Nations Unies pour le développement;
 - c) Fonds des Nations Unies pour l'enfance;
 - d) Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient;
 - e) Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche;
 - f) Contributions volontaires gérées par le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés;
 - g) Fonds du Programme des Nations Unies pour l'environnement;
 - h) Fonds des Nations Unies pour la population;
 - i) Fondation des Nations Unies pour l'habitat et les établissements humains;
 - j) Fonds du Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues;
 - k) Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets.
2. Examen de l'efficacité du fonctionnement administratif et financier de l'Organisation des Nations Unies (point 112).
3. Budget-programme de l'exercice biennal 1998-1999 (point 113).
4. Planification des programmes (point 114).
5. Amélioration de la situation financière de l'Organisation des Nations Unies (point 115).
6. Coordination administrative et budgétaire entre l'Organisation des Nations Unies et les institutions spécialisées ainsi que l'Agence internationale de l'énergie atomique (point 116).
7. Plan des conférences (point 117).
8. Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies (point 118).
9. Gestion des ressources humaines (point 119).
10. Régime commun des Nations Unies (point 120).
11. Régime des pensions des Nations Unies (point 121).
12. Financement des forces des Nations Unies chargées du maintien de la paix au Moyen-Orient (point 122) :
 - a) Force des Nations Unies chargée d'observer le dégageant;
 - b) Force intérimaire des Nations Unies au Liban.
13. Financement de la Mission de vérification des Nations Unies en Angola et de la Mission d'observation des Nations Unies en Angola (point 123).

14. Financement des activités qui découlent de la résolution 687 (1991) du Conseil de sécurité (point 124) :
 - a) Mission d'observation des Nations Unies pour l'Iraq et le Koweït;
 - b) Activités diverses.
15. Financement de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (point 125).
16. Financement et liquidation de l'Autorité provisoire des Nations Unies au Cambodge (point 126).
17. Financement de la Force de protection des Nations Unies, de l'Opération des Nations Unies pour le rétablissement de la confiance en Croatie, de la Force de déploiement préventif des Nations Unies et du quartier général des Forces de paix des Nations Unies (point 127).
18. Financement de l'Opération des Nations Unies en Somalie II (point 128) .
19. Financement de l'Opération des Nations Unies au Mozambique (point 129).
20. Financement de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre (point 130).
21. Financement de la Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie (point 131).
22. Financement de la Mission des Nations Unies en Haïti (point 132).
23. Financement de la Mission d'observation des Nations Unies au Libéria (point 133).
24. Financement de la Mission des Nations Unies pour l'assistance au Rwanda (point 134).
25. Financement du Tribunal international chargé de poursuivre les personnes présumées responsables de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991 (point 135).
26. Financement de la Mission d'observation des Nations Unies au Tadjikistan (point 136).
27. Financement du Tribunal criminel international chargé de juger les personnes présumées responsables d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais présumés responsables de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1er janvier et le 31 décembre 1994 (point 137).
28. Financement de la Mission des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine (point 138).
29. Financement de l'Administration transitoire des Nations Unies pour la Slavonie orientale, la Baranja et le Srem occidental et du Groupe d'appui de la police civile (point 139).
30. Financement de la Force de déploiement préventif des Nations Unies (point 140).
31. Financement de la Mission d'appui des Nations Unies en Haïti, de la Mission de transition des Nations Unies en Haïti et de la Mission de police civile des Nations Unies en Haïti (point 141).
32. Financement du Groupe d'observateurs militaires de la Mission de vérification des Nations Unies au Guatemala (point 142).

33. Aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies (point 143) :
- a) Financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies;
 - b) Reclassement de l'Ukraine dans le groupe des États Membres visé à l'alinéa c) du paragraphe 3 de la résolution 43/232 de l'Assemblée générale.
34. Rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau des services de contrôle interne (point 144).
35. Examen de l'application de la résolution 48/218 B de l'Assemblée générale (point 145).
36. Financement de la Mission des Nations Unies en République centrafricaine (point 161).
37. Financement de la Mission d'observation des Nations Unies en Sierra Leone (point 163).
38. Corps commun d'inspection (point 165).
- [L'Assemblée générale a décidé de renvoyer ce point à la Cinquième Commission, étant entendu que les rapports du Corps commun traitant de sujets confiés à d'autres grandes commissions seraient également renvoyés à ces dernières.]
39. Rapport du Conseil économique et social (chap. I, VIII (sect. B et C) et X) (point 12).
- [L'Assemblée générale a décidé que les chapitres du rapport indiqués ci-dessous seraient renvoyés également aux séances plénières et aux Deuxième et Troisième Commissions, comme suit:
- a) Chapitres I, VIII (sect. C) et X Séances plénières et Deuxième et Troisième Commissions
 - b) Chapitre VIII (sect. B) Séances plénières et Deuxième Commission]
40. Nominations aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres nominations (point 17) :
- a) Nomination de membres du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires;
 - b) Nomination de membres du Comité des contributions;
 - c) Nomination d'un membre du Comité des commissaires aux comptes;
 - d) Confirmation de la nomination de membres du Comité des placements;
 - e) Nomination de membres du Tribunal administratif des Nations Unies;
 - f) Commission de la fonction publique internationale :
 - i) Nomination de membres de la Commission;
 - ii) Désignation du Président et du Vice-Président de la Commission.